



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

DANAÉ SÉPULCRE-NATIVI

COMÉDIENNE, UN MÉTIER COMME LES AUTRES

PORTRAIT P5 À 7

1,60€



SOCIÉTÉ
AIDER LES FEMMES
FACE À LA VIOLENCE

P20

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
BRÈVES P8
STÀ IN CASA P19
CARNETS DE BORD P22
ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photo Danaé Sèpulcre-Nativi

Photo Danaé Sèpulcre-Nativi

COMMENT ÇA, "DEUX POIDS DEUX MESURES"? VOUS ÊTES TRANQUILLE ICI EN GAV POUR AVOIR ORGANISÉ UN ANNIVERSAIRE CREZ VOUS. LUI, IL SUBIT HANOUNAH !

PRIVILÉGIÉ, VA!

VOTEZ
ALLERGIE
VOTRE
SYNDICAT



À LA UNE

PORTRAIT

DANAÉ SÉPULCRE-NATIVI
«COMÉDIENNE, C'EST UN MÉTIER
COMME LES AUTRES»

P5 À 7



OPINIONS

EN BREF ET EN CHIFFRES

STÀ IN CASA

SOCIÉTÉ **AIDER LES FEMMES FACE À LA VIOLENCE**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P19

P20

P22

P9

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Migranti Covid

Eccuci! U Presidenti di a Republica hà annunziatu a simana passata un terzu cunfinamentu pà un mesi à u minimu, è in a Francia metropulitana sana. Aldilà di a limita di spiazamentu di i 10 chilometri intornu à a so casa senza raghjoni o di 30 chilometri cù un mutivu di prima impurtanza, è di a bastunata nova nant'à u capu i cummircianti, ci sò pochi cosi chì cambiani. Ma, c'hè quantunqua un affari chì ci stupisci. Da l'annunziu d'Emmanuel Macron u 31 di marzu fin'è u luni di Pasqua à 7 ori di sera, tutti quilli chì si vuliani cunfinà in u locu di a so scelta a pudiani fà, senza ristrazioni è cù una tularenza larga. Tandù, l'interdizioni di passà da una regioni in zona rossa à un'antra ùn valia più, allora chì sta misura era vulsuta com'è assai forti da u governu prima di què. Quì, timori di cuntaminà lochi menu tocchi, ùn ci n'hè più. Hè cusì chì millai di parsoni sò sbarcati inde cità è paesi induv'elli t'ani par certi residenzi sicundarii. In Corsica, s'hè vistu fiuriscia una mansa di vitturi immatriculati in parehji dipartimenti francesi ssi pochi ghjorni, sbarcati ind'i porti corsi, è viaghjadori cuntinintali passà pà l'aerporti isulani pà stà quì parehji ghjorni, s'ellu ùn hè un mesi sanu. S'è omu t'hà u dirittu di piglià i so quartieri inde una casa chì l'apparteni, u famosu «spiritu di rispunsabilità», chì duvaria animà ogni citadinu sicondu u governu di Jean Castex, pari piuttosto supranatu da l'egoisimu, l'individualisimu è u lascia corra putenti. Ssa ghjenti quì, chì hà da travaglià da a so casa o passassila bè in vacanzi podassi, ùn hà micca da firmà sempri sarrata trà quattu muri; hà da finiscia pà sorta à fà i so corsi, à spassighjà è à mischjassi cù d'altri parsoni. Saria intarissanti, dopu una piccula decina di ghjorni, di cunnoscia tandu i sciffri di i cuntaminazioni in Corsica, quandu l'autorità cumpitenti ùn trovani micca a scusa di di ch'ellu c'hè un «prublema tennicu» par ùn cumunicalli! ■ **Santu CASANOVA**

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE?

Referait-il le chemin? La question n'ayant pas été posée à qui de droit, il nous a été évité de recevoir en réponse un plagiat de *La balade de celui qui chanta sous les supplices**. Comparaison hardie car, à notre connaissance, le Président ne fut jamais mis à la torture. Mais est-on en droit de hurler avec les loups d'un tribunal révolutionnaire? Est-on en droit d'exiger d'un responsable politique regrets et remords pour expier, un tant soit peu, les couacs, les erreurs, les méfaits de l'ensemble de son œuvre? Et ce sans respecter les droits de la défense, sans atermoyer sur la recherche de circonstances atténuantes? Surtout si, héritier des dieux de l'Olympe, une chape de plomb s'en vient ainsi peser sur de frêles épaules. On en est pourtant là. Déni de justice, on juge et condamne sans tenir compte d'un passé, qui, à lui seul, pourrait expliquer tout ou partie des griefs retenus. Pourquoi la notion de malédiction octroyée aux Atrides devrait-elle lui être refusée? C'est oublier Aphrodite, née de l'écume de la mer fécondée par les *testis* d'Ouranos, castré par le géant Kronos. Avouez que comme histoire d'amour, on peut rêver mieux que l'horreur de ce premier (?) burnes-out de l'histoire de l'humanité. D'autant qu'Aphrodite, loin d'être une mère exemplaire, eut des enfants de plusieurs lits au gré d'une libido survoltée; rejetons élevés à la va comme-j'te-pousse. Arès, foudre de guerre plus préoccupé de sa gloire que de veiller sur sa progéniture, l'engrossa d'Eros; un pornographe soft qui avait la déplorable habitude de blesser, en toute impunité, femmes et hommes en faisant flèche de tout bois. Avec Dionysos, un lubrique toujours entre deux vins, elle enfanta de Priape, dangereux prédateur sexuel exhibitionniste, et d'Hyménée, nunuche à l'eau de rose. Quand les parents boivent, les enfants trinquent. C'est bien connu... Les amours de la déesse de la fécondité et d'Hermès se soldèrent avec Hermaphrodite, sorte d'erreur de la nature, victime des excès en tous genres de ses géniteurs. Hermès! Cet assassin ne sachant rien refuser à son père, Zeus, bisexuel effréné et zoophile, se chargea de décapiter Argos, géant aux cent yeux coupable de tout voir et d'en savoir trop. Pareil fait divers, survenu dans le climat d'une insécurité grandissante, décupla, si besoin était, la jalousie sanguinaire d'Héra et l'hystérie mortifère de Perséphone. Elle impacta aussi, d'implacable façon, trajectoire existentielle et comportements de tous les descendants. A fortiori, comment un demi-dieu, plus victime que coupable, pourrait-il échapper à pareille hérédité? Et l'on voudrait exiger que l'innocent aille se baigner dans l'Achéron ou le torrent de larmes du Cocyte. Il faut combattre le spectre de l'erreur judiciaire. D'autant que rien, non, rien de rien, n'empêchera le présumé coupable de repartir à zéro, après le karaoké national de 2022. ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

*L. Aragon.

H U M E U R

Open bar au palais des congrès

Décidément, quand ça ne veut pas... À peine le Président de la République avait-il demandé un nouvel effort aux Français que ceux-ci vérifiaient à nouveau, grâce à un reportage de la rédaction de M6, que de nombreux mots d'ordre, tels que «la bamboche, c'est terminé!», sont des injonctions à géométrie variable. Ainsi, alors que nombre de petits restaurateurs connaissent l'incertitude, que le menu fretin doit restreindre ses contacts sociaux, c'est open bar pour les gros poissons qui s'en iraient par bancs au Palais Vivienne, reconverti en bouillon «confidentiel» pour happy few. Moyennant quelques centaines d'euros, le dessus de la bourriche y dînerait en s'affranchissant des masques et gestes barrières, de la sacro-sainte recommandation «pas plus de six personnes» comme de celle de veiller à bien ouvrir les fenêtres ou encore d'envoyer les séniors prendre le dessert en cuisine. Et ce avec l'assentiment de membres du gouvernement, laissait entendre, dans un premier temps, l'amphitryon, en citant son «ami» Gabriel Attal, attendu sous peu à sa table, disait-il. Dès lors, on eut droit, pour égayer le long week-end pascal, à une série de (rétro) pédalages dans la semoule, de brasses coulées dans la bisque, et de turbo-moulinages dans la sauce Dugléré. Pour faire court, Gabriel Attal a déclaré douter hautement de la présence de membres du gouvernement à des dîners clandestins et nié connaître Pierre-Jean Chalçon, propriétaire du Palais Vivienne; Marlène Schiappa a affirmé savoir «de source sûre» que Gabriel Attal avait fermement décliné l'invitation de celui qu'il ne connaissait pourtant pas et pour faire bonne mesure, l'hôte, barbotant entre deux eaux, a entonné l'air de la calomnie, crié au guet-apens médiatique puis a feint de pouffer en clamant avoir orchestré un énorme poisson d'avril. Un bien beau moment de burlesque. Le mauvais timing s'invitant à la party, à peu près au même moment, sur une plage de l'Hérault, des policiers en armes verbalisaient pour l'exemple une poignée de gens «qui ne sont rien» coupables d'avoir bu du rosé lors d'un pique-nique sur la plage. Certes, il est des œnophiles distingués pour qui le rosé est une navrante invention du diable. Mais tout de même, quelle sévérité pour une petite faute de goût! Au vu des photos de mets servis au Palais Vivienne, il est des précédents autrement plus graves. Entre amusement et colère, les Français ont constaté que d'aucuns étaient prêts à payer fort cher le privilège de pignocher un plat qui ressemble à s'y méprendre aux essais avortés d'un apprenti-gâte-sauce affligé de deux mains gauches et privé de pouces opposables. Nul doute que le cadre, la perspective d'un discret entre-soi, la présence çà et là d'une lamelle de truffe ou d'un médaillon de langouste fassent oublier gnocchi calcinés, spaghetti collés et assiettes dressées à la hussarde – mais au fond, qu'attendre d'autre, dans ce temple du souvenir napoléonien... Bref, au delà de l'émoi, il s'avère que le goût des autres peut être au moins aussi douteux que le nôtre. Il est simplement plus onéreux. Certains finiront par trouver là, sinon une forme de sagesse, du moins une certaine consolation. Et, entre la myopie de ceux en charge de faire toute la lumière et le fait que le peuple français est, quoi qu'on en dise, fort en gueule mais bonne pâte, l'affaire en restera peut-être là: une tempête dans un rince-doigts. ■ **Élisabeth MILLELIRI**

DANAÉ SEPULCRE-NATIVI

«COMÉDIENNE, C'EST UN VRAI MÉTIER COMME LES AUTRES»

Petite dernière d'une famille d'artistes ajacciens, Danaé Sepulcre-Nativi, 25 ans, a décidé, après avoir douté et mûri son choix, d'embrasser une carrière artistique. À l'affiche de la série #Paese sur France 3 Corse Via Stella, elle vient de terminer sa formation d'actrice. Retour sur son parcours, ses études, son choix de vie et de carrière.



Photo Danaé Sèpulcre-Nativi

À l'image de sa mère, Marianne Nativi, personnage incontournable de la culture insulaire, directrice de Locu Teatrale, et de sa sœur, Delia Sèpulcre-Nativi; elle s'est aussi tournée vers les arts dramatiques. C'est à l'âge de 7 ans, sur les planches du théâtre familial que Danaé Sèpulcre-Nativi côtoie pour la première fois les auteurs et se familiarise au jeu et aux textes. À 11 ans, la performance de Russel Crowe dans le péplum *Gladiator* fait naître en elle le rêve de devenir actrice. À l'adolescence, cet âge où l'on demande aux collégiens et lycéens de faire un choix de carrière, ce n'est pourtant pas vers les arts qu'elle se dirige: «*Je ne me suis pas orientée vers une formation artistique, mais vers un BTS en négociation commerciale, pour essayer quelque chose de plus terre-à-terre, avoir quelque chose de plus sûr.*» Il faut dire que la carrière artistique et particulièrement celle de comédien traîne derrière elle une réputation, peut-être à juste titre, d'instabilité professionnelle. Cependant, BTS en poche et à l'heure de faire ses premiers pas dans la vie active, la jeune fille ne va pas tarder à remettre ce choix en question: «*Je me suis rendu compte que ce n'était pas moi. J'étais dans une agence immobilière, ça aurait pu me plaire si je n'avais pas eu cette envie, quelque part dans un coin de ma tête.*» Cela dit, comme pour tous les étudiants, à 20 ans, le doute s'installe. «*Un doute économique, je veux pouvoir en vivre*» explique Danaé Sèpulcre-Nativi qui évoque aussi le doute engendré par les personnes

qu'elle a pu rencontrer et les stéréotypes ancrés dans notre société: «*une situation posée, un avenir tout tracé, un bon salaire, des enfants*». Autant de questions et d'incertitudes qui la tourmentent. Mais ne vont pas la dissuader de prendre «*une décision qui peut paraître égoïste*», celle de rejoindre l'École du Jeu, école de théâtre parisienne et centre de formation professionnelle continue qui offre différents cycles de formation professionnelle pour acteurs, et prépare aux concours d'entrée à des grandes écoles de théâtre. Un choix qui n'a eu aucun mal à passer auprès de sa famille d'artistes, mais qui n'a pas toujours été perçu avec le même enthousiasme par certaines de ses connaissances, dont elle s'est éloignée depuis. Qu'importe, la jeune Ajacienne «monte» donc à la capitale tenter sa chance et ne prend pas sa formation à la légère. «*Actrice, c'est une vocation, une passion, mais surtout un vrai métier et comme dans toutes les professions il faut se former et se donner à fond*» souligne la jeune actrice insulaire qui veut tordre le cou aux idées préconçues et dévoiler l'envers du métier d'acteur, les coulisses d'une formation à ne pas prendre à la légère malgré la vision plutôt fun et glamour que le monde du cinéma ou du théâtre peut renvoyer. Il faut dire que la cadence de l'apprentissage est soutenue: «*c'est 37 heures de cours par semaine, c'est beaucoup de rigueur pendant trois années, de 8h30 à 17h00. On étudie la technique, on travaille sa voix, on apprend à jouer avec son corps mais*

«J'étais dans une agence immobilière, ça aurait pu me plaire si je n'avais pas eu cette envie, quelque part dans un coin de ma tête.»



Photo Via Stella

aussi les textes. Tout ça demande autant de temps que n'importe quelle autre formation». Comme pour une étudiante en médecine ou en droit, les études artistiques ne sont pas exemptes d'interrogations: «on doute quand on ne réussit pas un exercice, on flanche également. En seconde année, j'ai douté, mais on travaille beaucoup, ça passe... Et puis nous sommes portés par le flot du travail en équipe». Réussir sa formation, c'est aussi réussir son insertion professionnelle, car oui «l'objectif est de pouvoir travailler dans ce métier».

Alors qu'elle vient de terminer ses études cette année, Danaé Sèpulcre-Nativi est déjà l'une des têtes d'affiche de la série quotidienne Paese sur France 3 Corse Via Stella. Mais elle ne perd pas de vue, comme tout jeune diplômé, qu'il faut savoir mettre toutes les chances de son côté pour se lancer sur le marché du travail. «C'est un secteur difficile car, oui, il y a beaucoup de concurrence. On a eu la chance de faire des représentations avec l'école, on a invité des réalisateurs, des directeurs de casting, qui sont venus nous voir sur scène. Ça crée de la visibilité. L'insertion professionnelle se construit aussi durant l'école. On va démarcher des agents.» Et, comme pour beaucoup d'autres jeunes qui débutent dans une profession, «pour remplir son CV, il faut savoir accepter des choses qui ne sont pas forcément rémunérées». La jeune comédienne évoque par ailleurs le solide réseau du cinéma corse à Paris, l'utilisation des réseaux sociaux, Instagram,

Facebook et des réseaux sociaux professionnels pour se faire connaître et rencontrer acteur et réalisateurs avec qui «nous pouvons échanger facilement».

Dans un futur qu'elle souhaite proche, elle se verrait bien travailler pour le cinéma. Dans des films d'action, précise-t-elle. Elle aimerait incarner une femme prête à sauver le monde, un rôle physique, dit-elle, en glissant d'ailleurs au passage «je vais passer ma licence de tir». Ou encore un rôle de femme perturbée, tourmentée, comme celui que tient Jennifer Lawrence dans *Happiness Therapy*. Parmi les réalisateurs avec lesquels elle rêverait de tourner, elle cite une réalisatrice, Mäiwenn. Mais pour l'heure, cinémas et salles de spectacle sont fermés, la culture est à l'arrêt et la perspective d'un redémarrage semble encore floue et pour la comédienne comme pour beaucoup de jeune de son âge, l'avenir semble conditionné à l'évolution de la crise liée à la pandémie de Covid-19. «En sortant de l'école, on se pose pas mal de questions. C'est difficile d'imaginer quelque chose de très cadré pour les prochains mois. Les projets sont là, mais c'est beaucoup d'attente.»

Pour l'heure, tout en prenant patience, Danaé Sèpulcre-Nativi travaille à l'écriture de ses projets personnels. Elle se veut cela dit optimiste: «J'espère que c'est un métier qui va perdurer, qui va continuer sa route. On se rend compte qu'un monde sans culture et sans contacts humains n'est pas possible. J'ai envie que ça continue.» ■ **Christophe Giudicelli**

« On se rend compte qu'un monde sans culture et sans contacts humains n'est pas possible. »

SÉCURITÉ MARITIME

Un nouveau navire baliseur annoncé pour 2023

Le 28 décembre 2020, après que la tempête Bella se soit abattue sur la Corse, le navire baliseur *Îles Sanguinaires II* était retrouvé échoué à proximité immédiate du quai des Torpilleurs, dans le port d'Ajaccio, ses amarres s'étant rompues dans la nuit. Remorqué par la suite à Toulon par le navire *Jason* affrété par la Marine nationale, il a été considéré comme trop endommagé pour être réparé et, en raison du coût excessif des travaux requis, déclaré en perte totale par l'Armement des phares et balises (APB). Cependant, Annick Girardin, ministre de la Mer, a affirmé la nécessité de pérenniser en Corse une capacité d'intervention rapide sur les plus grands des ouvrages de signalisation maritime, car «*c'est un gage en matière de sécurité maritime mais aussi de protection de l'environnement. Parmi les quelque 6200 aides à la navigation (phares, bouées, balises, etc.) que comprend le système de navigation maritime français, environ 5000 nécessitent un navire pour en réaliser l'entretien*». Aussi la Corse devrait-elle être dotée d'un navire baliseur neuf, d'une longueur de quelque 25 mètres, «*doté d'équipements performants*». Apte à travailler même dans les secteurs les plus difficiles d'accès, il aura l'autonomie et l'habitabilité propices à des missions de plusieurs jours et répondra aux plus hautes exigences de performance environnementale. Ce nouveau navire, annoncé pour 2023, s'intégrera dans le plan de modernisation de l'armement des Phares et Balises. Dans l'attente de son entrée en service, afin d'assurer le service d'entretien qu'exige l'efficacité des aides à la navigation autour de la Corse, l'*Îles Sanguinaires II* est suppléé par le baliseur de Marseille *Le Provence*, qui a déjà réalisé une première campagne de travaux insulaire. En 2021, quatre missions sont programmées, soit quarante jours de mer. ■ AN

MISSION PATRIMOINE

Le couvent de Marcassu, site emblématique de Corse

Pour la quatrième édition de la Mission patrimoine, soutenue par la Fondation du patrimoine, le couvent de Marcassu, en Balagne, figure parmi les 18 sites emblématiques des régions de métropole et d'outre-mer qui ont été retenus. Situé sur le territoire de la commune de Cateri, il fut officiellement fondé en 1621, mais les travaux débutèrent en 1623, sur des terrains qui hébergeaient les ruines d'une ancienne commanderie, dite Torraccio de Marcasso, et qui furent cédés gracieusement par trois habitants de Cateri. L'édifice, qui domine toute la plaine d'Aregno, s'étend sur plus de 1500 m² et se compose d'une quarantaine de salles, d'un cloître

et d'une église, protégée au titre des monuments historiques, qui fut un temps l'église paroissiale de Cateri. Il fut longtemps occupé par les Franciscains puis, durant une vingtaine d'années, par des Bénédictins. Il abrite actuellement une communauté de religieuses, les sœurs de la congrégation du Rosier de l'Annonciation. Le couvent a été entretenu de façon sporadique au fil des décennies, avec les «*moyens du bord*» et grâce au dévouement d'associations de bénévoles qui ont fait de leur mieux. Mais la toiture est en mauvais état depuis longtemps, générant des infiltrations et une dégradation accélérée de l'édifice, et elle est aujourd'hui à restaurer dans son intégralité, les sœurs ne pouvant faire face toutes seules à cette dépense chiffrée à 617000 euros. Les travaux envisagés porteront donc sur la couverture, l'isolation et la charpente et ont été phasés en trois tranches. Pour ce faire, le couvent de Marcassu bénéficiera du soutien financier de l'édition 2021 du Loto du Patrimoine ainsi que du produit d'une collecte de dons et de mécénats à laquelle tout un chacun peut participer, sur le site de la Fondation du patrimoine. Par ailleurs, la plateforme de la Mission patrimoine (www.missionbern.fr) est désormais ouverte toute l'année. Chacun, qu'il soit propriétaire ou non, peut y signaler un site en péril. ■ AN



Photo: Agency - Stéphanie Eveilleau

Les chiffres de la semaine

13,3 %

des Français disent avoir accru leur utilisation des internets pour s'informer en période de Covid-19, selon une enquête menée aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en France et en Australie par la plateforme de data tierces Dynata. 60,5 % d'entre eux s'informent auprès des personnels de santé, 52,2 % auprès du gouvernement, 29,7 % sur les réseaux sociaux (dont 59,5 % dans la tranche d'âge des 18-24 ans).

Les chiffres de la semaine

53 %

de bons conducteurs en 2021, versus 81 % en 2019, selon le 17^e Baromètre annuel Axa Prévention, réalisé par Kantar. 74 % (vs 81 %) roulent à 10 ou 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée, 65 % (vs 71 %) ne s'arrêtent toujours pas au feu orange, 34 % (vs 41 %) doublent ou tournent sans mettre le clignotant. L'usage du téléphone au volant reste cela dit très ancré: il concerne encore 69 % des conducteurs (vs 70 %).

Les chiffres de la semaine

1

Français sur 6 a toujours un projet immobilier dans les 12 mois, selon une étude BVA pour le spécialiste de l'estimation immobilière Drimki menée du 3 février au 4 février auprès de 900 personnes âgées de 25 ans et plus. 40 % des répondants envisagent d'acheter leur premier bien immobilier en 2021, contre 35 % en 2020. 60 % d'entre eux sont des jeunes (25-34 ans). 13 % des répondants ont l'intention d'acquérir une résidence secondaire.

COVID ET COMPENSATION DES COÛTS FIXES DES ENTREPRISES

Le compte n'y est pas pour l'exécutif

Un décret du 24 mars 2021 est venu apporter une aide visant à compenser les coûts fixes des entreprises qui ont vu leur activité particulièrement affectée par l'épidémie de Covid-19 et les restrictions sanitaires mises en œuvre pour endiguer sa progression. L'aide peut varier de 70 % à 90 % de la prise en charge des coûts fixes des entreprises fermées administrativement ou appartenant à des secteurs spécifiques ayant des charges fixes très élevées. Mais s'il salue, «sur le principe», cette initiative et cet effort important le Conseil exécutif de Corse estime que pour nombre d'entreprises corses, le compte n'y est pas. Car, a-t-il expliqué, «les critères retenus pour être éligibles à la mesure ne tiennent pas compte de la spécificité du tissu économique corse. Des dizaines d'entreprises qui auraient pu normalement en tirer parti vont donc être exclues du bénéfice de ces mesures. Cette aide est en effet ouverte à plusieurs catégories de bénéficiaires, qui doivent remplir une double condition. D'une part, avoir perdu au moins 50 % de leur CA pendant la période éligible. D'autre part, remplir des critères complexes, cumulatifs ou alternatifs: bénéfice antérieur du fonds de solidarité; réalisation d'un chiffre d'affaires élevé [1 million d'euros mensuel] ou entreprises de plus petite taille dès lors qu'elles appartiennent à certains secteurs limitativement énumérés qui ont des charges fixes très élevées [loisirs indoor; salles de sport; hôtellerie; commerces et restauration de montagne; résidences de tourisme...]» S'agissant des entreprises de tourisme, l'annexe I du décret prévoit que seront concernés par le dispositif de soutien les hôtels et hébergements similaires, entreprises de restauration traditionnelle, hébergements touristiques de courte durée mentionnés à l'annexe III du décret n° 2020-371 du 30 mars 2020. «Or, souligne l'exécutif régional, en Corse, seules 92 communes sur les 360 que comporte l'île ont été retenues dans cette annexe. Si ce critère est maintenu en l'état, ce sont des dizaines d'entreprises, dans l'hôtellerie, le camping, la restauration et le commerce de montagne [ayant leur activité par exemple et entre autres dans l'Alta Rocca, en Balagna, dans les Dui Sevi Dui Sorru, Nebbiu et Capi Corsu] qui seront exclues du dispositif, de façon totalement injuste et incohérente.»

Exprimant le regret que la Collectivité de Corse et les acteurs insulaires n'aient été ni écoutés ni consultés en amont de ce décret, «malgré une participation constante et argumentée à toutes les réunions organisées avec l'État et ses services, particulièrement dans le domaine du tourisme» le Conseil exécutif estime que tous les territoires de Corse «doivent être concernés par l'application du dispositif limité aujourd'hui seulement aux communes visées par l'annexe III du décret du 30 mars 2020» et ce en cohérence avec «la réalité du tissu économique insulaire et en cohérence juridique avec la loi-montagne qui reconnaît, en son article 8 bis, «la spécificité de la Corse, territoire montagneux et insulaire présentant le caractère d'île-montagne». Le Conseil exécutif de Corse a fait savoir que, «en concertation avec les chambres consulaires et les acteurs économiques et sociaux concernés», il saisirait le gouvernement pour solliciter une modification en ce sens du décret du 24 mars 2021. ■ AN

COMMUNES ÉLIGIBLES
EN BLEU

Carte Gecodia

NAUTISME ET PLAISANCE

Les accompagnements prévus par l'OEC

La Corse attire, du moins en temps normal, de nombreux touristes, aussi bien sur terre qu'en mer, notamment via la plaisance. Dans le but de «répondre au mieux à une demande très importante en période estivale, tout en veillant à la préservation de l'environnement, avec des aménagements performants permettant de contrecarrer certaines pratiques actuelles, génératrices des dégâts irréversibles sur les milieux naturels» l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) a voté l'annexe d'un document fixant les conditions d'attribution de l'aide qu'il accorde aux collectivités locales, établissements publics locaux et personnes morales de droit public et privé en matière d'aide à la plaisance et au nautisme. Se voulant «en parfaite adéquation avec le Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)» ce «guide des aides à la plaisance et au nautisme» vise à accompagner les structures gestionnaires de ports de plaisance et de pêche, marines, abris côtiers ou de zones de mouillages et d'équipements légers (collectivités, délégation de service public, etc.). Les bénéficiaires privés sont également éligibles mais sous certaines conditions [accord ou désistement de la commune, intérêt de l'opération, compatibilité avec le SMVM et le Plan d'actions pour le milieu marin]. Parmi les actions éligibles, des études [de fréquentation, d'impact de la pratique, de suivi environnemental], des actions en lien avec la démarche de «ports propres». ■ AN

Les chiffres de la semaine

3,1 %

de hausse pour le prix du litre d'essence SP95 à la pompe, en Corse, lors du mois de mars 2021, indique Corsistat. Pour le gazole, une hausse de 2,8 % est observée. Le niveau des prix est supérieur à celui de l'an passé pour la première fois depuis février 2020. + 4,8 % par rapport à mars 2020 pour le SP95 et + 3,8 % pour le gazole. Les prix augmentent donc, sur un mois comme sur un an, pour la première fois depuis plus d'un an.

Les chiffres de la semaine

226 900

tonnes de déchets «municipaux» produits en Corse en 2020, soit 677 kg par habitant, selon le bilan du Syvadec. C'est 6 % de moins qu'en 2019, ce qui, pour le Syvadec et les intercommunalités, représente une diminution de 14 595 tonnes de déchets traités. Le taux de tri en 2020 est de 37,20 % [252 kg/habitant] contre 36,62 % en 2019. La Corse a produit 29 % de déchets de plus que la moyenne nationale [contre 39 % de plus en 2019].

Les chiffres de la semaine

1,5

milliard d'euros environ: coût des dommages assurés dans le cadre du régime d'indemnisation des risques de catastrophes naturelles (dit régime Cat Nat) en 2019. Année marquée notamment par des épisodes méditerranéens sévères et d'importantes inondations dans le Sud. Dont, fin décembre, le passage de la tempête Fabien qui a provoqué des crues torrentielles en Corse, où 56 communes ont été reconnues Cat Nat.

Napoléon 1^{er} et l'insularité, par David Chanteranne

Pour commémorer le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, la présidence de l'Assemblée de Corse organise, d'avril à la mi-mai puis en septembre et octobre, un cycle de conférences virtuel qui, au travers des interventions de différents spécialistes, propose de faire découvrir ou redécouvrir la vie et la personnalité de Napoléon ainsi que son rapport à la Corse. Ces conférences feront par la suite l'objet d'une publication par l'Université de Corse. C'est ainsi que, le 13 avril, le journaliste, historien et historien de l'art David Chanteranne, administrateur de l'Institut Napoléon, conservateur du musée Napoléon de Brienne-le-Château et rédacteur en chef du magazine *Napoléon 1^{er} - Revue du Souvenir napoléonien*, ainsi que de plusieurs publications d'histoire (*Château de Versailles*, *Paris de Lutèce à nos jours*, *Napoléon III*) traitera du thème «Napoléon 1^{er} et l'insularité». En effet, si ses conquêtes furent continentales, de sa naissance à sa mort, nombre de grandes étapes de son existence se sont déroulées dans une île ou avaient un lien étroit avec une île. Ne s'était-il pas, du reste, épris de Joséphine, née à la Martinique? L'auteur de *Les douze morts de Napoléon* (aux éditions Passés/Composés) évoquera donc ces îles qui ont jalonné le parcours de Napoléon Bonaparte: la Corse où il a vu le jour, Sainte-Hélène où il s'est éteint, bien sûr; mais aussi la Sardaigne et l'archipel de la Maddalena où, en 1793, alors qu'il est lieutenant-colonel, il est mis en échec; Malte dont il s'empara en l'espace d'une dizaine de jours, en juin 1798, avant de reprendre sa route vers l'Égypte; Elbe qu'il avait choisie pour son premier exil, en 1814; et naturellement l'île d'Aix qui fut son dernier séjour français, du 12 au 15 juillet 1815. Cette intervention est suivie d'échanges autour des questions posées par les internautes, avant et pendant les présentations. ■ AN

Le 13 avril, de 18h30 à 19h30, en direct sur www.isula.corsica/assemblea/ ainsi que sur www.facebook.com/AssembleaCorsica



La trilogie de Corfou

Lawrence Durrell a-t-il parfois regretté de n'avoir pas été fils unique? Rien de tel qu'un petit frère pour vous déboulonner, même affectueusement. A fortiori lorsqu'il manifeste la même propension que vous à manier la dérision, l'ironie, qui plus est sous les dehors trompeurs de la candeur enfantine. L'auteur du *Quatuor d'Alexandrie* mais aussi d'une hilarante série de nouvelles consacrées aux grandes vicissitudes et petites misères de la vie diplomatique (*Esprit de corps*; *Un peu de tenue*, *Messieurs!*; *Sauve qui peut!*) avait une sœur et deux frères cadets: Margo, Leslie et Gerald. Ce dernier, devenu par la suite un zoologue de renom, eut la terrible idée de ne pas s'en tenir au rôle du scientifique de la famille et de mêler zoologie et genre autobiographique pour publier, en 1956, *Ma famille et autres animaux*. Il y narre comment, en 1935, Lawrence parvint à convaincre leur mère de quitter l'Angleterre pour s'installer sur l'île grecque de Corfou. Les Durrell y passèrent environ cinq ans qui, semble-t-il, furent pour tous une parenthèse inoubliable. Pour Gerald, ce fut aussi la confirmation d'une vocation de naturaliste. Il trouva dans l'île de quoi cultiver son intérêt pour la flore et plus encore la faune, passant le plus clair de son temps dehors, à observer insectes, oiseaux, batraciens, reptiles, gastéropodes et autres espèces, dont il n'était pas rare qu'il rapatrie des spécimens (vivants de préférence) au domicile familial, engendrant ainsi nombre de drames domestiques. À l'en croire, chacun avait ses petites manies chez les Durrell: Mère affectionnait les livres de cuisine; Leslie était fan d'armes à feu; Margo cumulait problèmes de peau et amours sans lendemain et Lawrence n'avait pas son pareil pour inviter des amis, estampillés «artistes» ou «intellectuels» tous plus insupportables les uns que les autres. Mais faut-il croire aveuglément Gerald, qui brosse de son aîné le portrait peu flatteur d'un jeune homme égocentrique, enclin au snobisme, volontiers tyrannique et détestant s'encombrer avec les problèmes d'intendance qu'il s'était pourtant évertué à créer et compliquer? Peut-être pas. Ses souvenirs sont assez sélectifs. Assez, notamment, pour faire l'impasse sur le fait que Lawrence était alors marié, que son épouse était du voyage et que le couple avait sa propre maison, dans une autre partie de l'île. Reste que l'ouvrage fut un best-seller, justifiant la parution de deux suites: *Oiseaux, bêtes et grandes personnes*, puis *Le jardin des Dieux*, l'ensemble formant désormais *La trilogie de Corfou* qui a donné lieu à plusieurs adaptations, à la scène, au cinéma et à la télévision. Quoique non certifiés conformes, ces récits nous ouvrent une fenêtre sur les petites merveilles de la nature en Méditerranée... À défaut de nous apprendre grand-chose sur la vie des Corfiotes, le plus souvent cantonnés au rang de figurants pittoresques, avant que leur île ne devienne – et le succès des ouvrages n'y serait pas étranger – une destination touristique. ■ EM

Éditions de la Table Ronde.

Disponibles également en version numérique ainsi qu'en coffret réunissant les trois ouvrages et deux DVD de la série *The Durrells* diffusée de 2016 à 2019.



DONNE DI CORSICA

AIDER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES



Laetizia Constantini

Photo DR

En 2019, en France plus de 142000 personnes ont été victimes de violences conjugales, 88% d'entre elles sont des femmes. En Corse, on dénombrait une victime de violences conjugales pour 1000 habitants. L'an passé, davantage de faits de violences conjugales ont été recensés. Une hausse due notamment aux confinements liés à la Covid-19. C'est dans ce contexte que l'association Donne di Corsica est née en novembre dernier à Pietranera. Depuis sa création, elle a déjà recensé plus de 80 appels.

Par Céline Fornali

Le 3 novembre 2020, Laetizia Costantini créait Donne di Corsica, association qui vient en aide aux femmes victimes de violences. «Avec mon amie Vanina Leoni, nous avons connu certains cas de violences conjugales. Lors du premier confinement, nous avons vraiment eu très peur. De plus, l'affaire Julie Douib m'avait énormément troublée. C'est pourquoi nous avons entrepris de créer cette association». Une autre observation l'a poussée à agir, celle de ne pas avoir d'interlocuteur adapté à ce genre de situations. «Je pense qu'au niveau de la Corse, il n'y avait pas forcément d'interlocuteurs, hors institutionnel j'entends. Nous avons des numéros nationaux, mais je pense qu'en tant que victime, avec notre mentalité, il était plus approprié de faire quelque chose de plus personnel.» Bien souvent, les femmes victimes de violences se sentent isolées, incomprises par leur entourage. C'est un déchirant constat fait par Laetizia. «Le médecin généraliste ne se sent pas concerné, il vous donne des anxiolytiques, des antidépresseurs. On a des difficultés à en parler à sa famille parce qu'on a honte. Les amis vous tournent le dos parce qu'ils en ont marre de vous entendre et puis ils n'arrêtent pas de vous dire «quitte-le, je ne comprends pas pourquoi tu supportes ça». Mais ces femmes peuvent ne pas arriver à quitter leur bourreau parce qu'il y a une dépendance financière ou parce que ces gens-là les isolent complètement de leurs amis et de leur famille. Elles ont souvent des enfants avec. Ces femmes ont affaire à des manipulateurs qui ont une emprise sur elles qui peut s'assimiler à celui d'une secte. On n'en part pas du jour au lendemain. Et pourtant on peut être très intelligent, très cultivé; l'emprise psychologique c'est quelque chose de terrible. Certaines tombent

REPÈRES

À l'échelle mondiale, 35% des femmes ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou bien des violences sexuelles de la part d'une autre personne. Un chiffre qui ne tient pas compte du harcèlement sexuel.

Une femme de l'Union européenne sur dix rapporte avoir subi un harcèlement en ligne au moins une fois depuis l'âge de 15 ans. Il s'agit par exemple de la réception de courriels ou SMS sexuellement explicites indésirables et/ou offensants, ou bien des avances offensantes et/ou inappropriées sur les réseaux sociaux en ligne. C'est chez les jeunes femmes âgées de 18 à 29 ans que ce risque est le plus élevé. Chaque jour, on dénombre en moyenne 137 femmes tuées par un membre de leur famille. On estime que sur les 87000 femmes qui ont été intentionnellement tuées en 2017 dans le monde, plus de la moitié (50000) l'ont été par un partenaire intime ou un membre de leur famille. Plus d'un tiers (30000) des femmes intentionnellement tuées en 2017 l'avaient été par leur partenaire intime actuel ou par un ex-partenaire.

Moins de 40% des femmes qui subissent des violences demandent de l'aide sous une forme ou une autre. Dans la majorité des pays disposant de données sur ce sujet, parmi les femmes qui demandent de l'aide, la plupart se tournent vers leur famille ou leurs amis, et très peu vont vers des institutions officielles telles que la police et les services de santé. De fait, moins de 10 pour cent de celles qui demandent de l'aide font appel à la police. Les restrictions en matière de déplacements, l'isolement social et l'insécurité économique augmentent la vulnérabilité des femmes du monde entier face à la violence subie chez elles. Aussi, avec la pandémie de Covid-19, dans certains pays, les appels aux numéros d'urgence ont été multipliés par cinq, du fait de l'augmentation du signalement de violences de la part du partenaire. En septembre 2020, 48 pays avaient intégré la prévention et la réponse à la violence à l'égard des femmes et des filles à leurs plans de lutte contre la COVID-19 et 121 pays avaient adopté des mesures pour renforcer les services aux victimes de violences durant cette crise mondiale. Pourtant, estime l'Onu, « il est urgent d'accomplir davantage d'efforts en ce sens ». ■ AN

Source : Onu Femmes

dans la dépression, ça mène au suicide, également.»

C'est pour toutes ces raisons que Donne di Corsica accompagne ces femmes, de la simple écoute à l'aide pour un dépôt de plainte. « Ici, en Corse, lorsqu'on habite un village, ça peut être compliqué de dénoncer quelqu'un. Souvent ce sont des gens qui ont une très belle apparence à l'extérieur. Donc on a peur de passer pour une menteuse, pour une folle. Ce qui fait que beaucoup de femmes n'osent pas porter plainte. »

L'association met à disposition une hotline, tous les jours de 9 heures à minuit. « Le but est justement de les rassurer, de les faire déculpabiliser, de leur expliquer qu'elles ne sont pas coupables, mais bien des victimes. On les écoute beaucoup, un appel dure une bonne heure. » Depuis que le numéro est actif, l'association a reçu plus de 80 appels, sans compter les témoignages qui arrivent via les réseaux sociaux. « Je ne m'attendais pas du tout à un tel succès. Il y avait un vrai besoin, les femmes et les jeunes filles ont besoin de parler. Ce n'est pas toujours évident d'en parler à un psychologue scolaire ou à un professeur. » En plus des victimes de violences, l'association reçoit beaucoup de témoignages de personnes victimes de harcèlement, notamment des homosexuels.

L'association propose également des groupes de parole animés par Erika Nakahashi, sophrologue et hypnothérapeute. « Lorsqu'on part d'une relation comme celle-ci, on n'a plus du tout de repères, donc il faut une reconstruction. Nous les orientons également vers des psychologues pour qu'elles arrivent à retrouver un semblant de vie normale, parce qu'il ne faut pas croire qu'une fois qu'on a quitté le bourreau la vie est belle. Ce sont des mois voire des années de reconstruction. » Donne di

Donne di Corsica



Hotline de 09h00 à minuit
09 50 07 56 71

Corsica peut également se rapprocher de l'unité de lutte contre les violences de l'hôpital de Bastia pour signaler des cas très graves de danger de mort imminente. Cinq personnes ont été déjà orientées vers ce service.

L'association reçoit également des demandes d'aide pour des cas de harcèlement ou d'attouchements sexuels. « Au départ, nous voulions axer uniquement sur les violences conjugales et il se trouve que les appels venant, je ne pouvais pas les refuser. Ça a commencé par des jeunes femmes victimes de harcèlement jusqu'à des tentatives de viols, des jeunes filles de 14 ans qui m'appelaient tard dans la nuit. » C'est dans ce contexte que l'association va prochainement proposer des débats destinés aux lycéens. La rectrice a déjà donné son feu vert. D'abord dans lycées bastiais, puis dans le Cortenais et le Fiumorbu et enfin le sud et Ajaccio. « Les jeunes sont nés dans les réseaux sociaux. Il faut s'attendre à des répercussions. Il y a un vrai travail à faire. Quand je vois cette télé-réalité débile qui renvoie des images complètement faussées de la sexualité, ça m'exaspère. Notre but est la pédagogie. Tout passe par l'éducation. »

À ce jour, l'association parrainée par la chanteuse Francine Masiani et l'acteur Michel Ferracci compte 25 membres et fonctionne uniquement avec l'aide des bénévoles, des adhésions et des dons libres. « Mon grand rêve serait de créer une maison de la femme avec des chambres, un cabinet avec un psychologue, un médecin... une vraie équipe pluridisciplinaire. » Dans l'immédiat, l'association espère trouver un local pour pouvoir recevoir du public. Avancer, faire de la prévention, aider toutes ces femmes en danger et faire au mieux pour qu'un jour l'association n'existe plus. Voilà l'objectif de Laetizia Costantini. ■

CARNETS DE BORD

TWITTER, LES MINISTRES ET LA DIGNITÉ

par Béatrice HOUCARD



Si vous ne fréquentez pas les réseaux sociaux, prévoyez une cuvette pour la bile et un verre d'alcool afin de vous requinquer après lecture. Chaque semaine, on pourrait faire la liste des polémiques qui enflamment lesdits réseaux sociaux avec leur triste lot d'outrance, de vociférations, d'ignorance et de haine. Souvent sans grand intérêt, elles sont parfois révélatrices du parfum de l'époque, et ça ne sent décidément pas très bon.

Prenez les rumeurs de déjeuners ou dîners interdits dans tel ou tel restaurant parisien, à destination de grands patrons, de journalistes de télévision, d'avocats ou de magistrats. Elles couraient déjà il y a un an, lors du premier confinement. À l'automne, *Le Canard enchaîné* avait évoqué des dîners non loin de BFMTV, où se serait même sustentés... des médecins après avoir défendu à l'antenne l'obligation de respecter scrupuleusement les fameux gestes barrière.

La dernière rumeur est plus pernicieuse. C'est une émission de M6 qui, le 2 avril, en caméra cachée, procéda ô combien contestable, filme un hôtel particulier parisien dont le propriétaire affirme avoir croisé des ministres à table. Sur place, le personnel affirme travailler sans masque. Très vite après la diffusion de l'émission, les lieux sont reconnus (il s'agit du Palais Vivienne) et le propriétaire identifié. Il s'agit de Pierre-Jean Chalençon, collectionneur (notamment d'objets relatifs à Napoléon), ancien animateur sur France 2 de «Vos objets ont une histoire» et «Affaire conclue», et qui aime poser avec des personnes connues, parmi lesquelles Dieu-donné, Jean-Marie Bigard ou Francis Lalanne. Du «beau monde» pour un provocateur qui déclare donc sur M6 avoir «dîné cette semaine dans deux ou trois restaurants clandestins, avec un certain nombre de ministres».

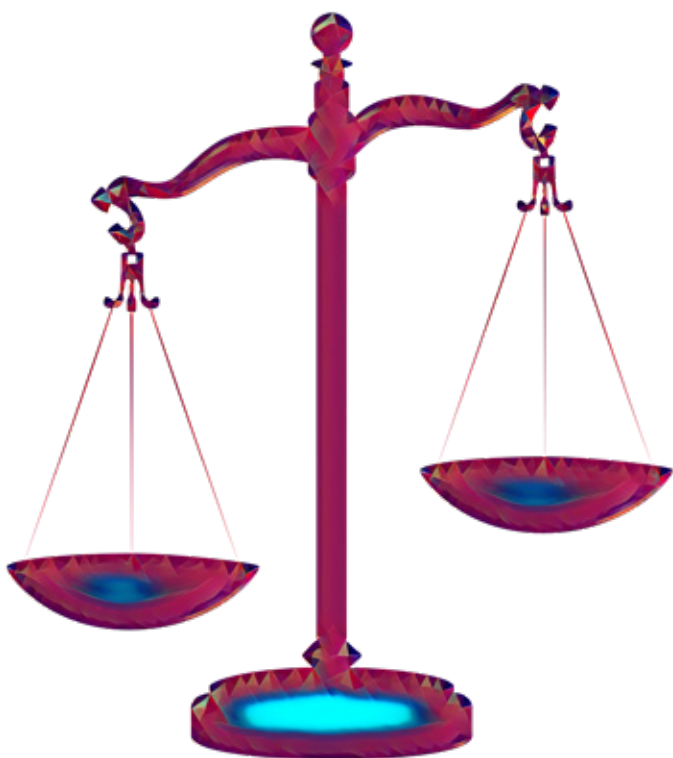
Quoi? s'est aussitôt exclamée la vox populi sur Twitter et Facebook. Des dîners clandestins, avec champagne, caviar et menu à 160 euros, pour des privilégiés tassés les uns à côté des autres, quand on interdit au bon peuple de sortir après 19 heures et qu'on le verbalise (135 euros, moins cher que le menu) s'il ne met pas son masque ou qu'il boit une bière sur les quais de Saône ou près du Vieux Port de Marseille?

Comme s'il était désireux de faire monter lui-même cette mayonnaise indigeste, Pierre-Jean Chalençon, qui aime qu'on parle de lui, a très vite reconnu qu'il était en effet la voix enregistrée par M6, mais qu'il y avait de «l'humour» dans ses propos et qu'il n'avait pas récemment croisé des ministres à table. Vrai ou faux? Trop tard, le mal est fait. Sur les réseaux sociaux, on croirait trouver les libelles écrits contre Marie-Antoinette avant la Révolution française: les ministres, c'est bien connu, «se goinfrent» aux frais de la princesse, s'autorisent ce qu'ils interdisent aux simples citoyens (sur les réseaux, on dit «les gueux»). Ce sont, a-t-on pu lire et l'expression est très révélatrice, les «poudrés du gotha parisien» qui s'empiffrent et font la fête comme le Régent Philippe d'Orléans dans *Que la fête commence*, du cher Bertrand Tavernier.

Des dîners interdits avec des ministres? «C'est un secret de Polichinelle», assurent des anonymes qui n'ont sans doute pas levé les fesses de leur canapé depuis des semaines, mais qui ont vu des photos [qui datent souvent d'avant le confinement] et qui savent évidemment tout. Les mots d'ordre suivent sur Twitter: #OnVeu-tDesNoms et #MangeonsLes Riches». Vous avez bien lu: «Mangeons les riches.»

Si la peine de mort existait encore, gageons que ces braves gens, qui ne connaissent sûrement pas le nom de Fouquier-Tinville, enverraient à la guillotine tel ou tel ministre dont la tête ne leur revient pas, sans procès, sans justification, sans lui accorder le droit à un avocat. Les exécutions seraient évidemment publiques et ils iraient ensuite cracher sur les cadavres. Pour se défouler. Parce qu'ils vont mal, ce qui est probable, mais ne justifie rien. Comme dans les affaires de viol où, avant toute enquête, l'accusatrice a forcément raison et l'accusé est forcément coupable, le tribunal populaire n'a pas besoin de preuve ou de Cour d'Assises. Il a Twitter et sa bave aux lèvres, ça lui suffit.

Une enquête a été ouverte le 5 avril par le parquet de Paris pour «mise en danger de la vie d'autrui et travail dissimulé». Attendons ce qu'elle révélera ou pas. Si des ministres se sont livrés à de telles pratiques, qu'ils prennent définitivement la porte. Mais si l'enquête ne débouche sur rien, les réseaux sociaux crieront à la censure, jureront qu'il n'y a pas de fumée sans feu et qu'on a



Illustrations d'après photos DR et Lolame pour la photo de d.

sûrement payé ceux qui savent pour qu'ils se taisent. La défiance généralisée et la haine manifestée par beaucoup auront raison de la réalité. La dénonciation est reine et la présomption d'innocence a disparu. Pire: les faits eux-mêmes n'existent plus. On rétorquera que ce n'est pas nouveau: les accusations ignominieuses contre l'épouse de Georges Pompidou lors de l'affaire Markovic, en 1968, donnaient tout autant la nausée. Mais aujourd'hui, les réseaux sociaux confèrent aux calomnies valeur de vérité révélée et même des gens sensés, qu'on aurait pu raisonner il y a cinquante ans, succombent à ce mal.

DEUX POIDS, DEUX MESURES?

L'hospitalisation de Roselyne Bachelot a aussi donné lieu à quelques déferlements de haine. Morceaux choisis et pardon s'ils donnent le haut-le-cœur: «À 74 ans, Madame a eu une place privilégiée à l'hôpital. À cause du gouvernement qu'elle soutient pour du pognon, beaucoup de gens de son âge n'auront pas autant de chance» [...] « Pour eux l'hôpital, pour nous du Doliprane, deux poids deux mesures» [...] « Vous ne trouvez pas bizarre que les gens du gouvernement qui ont le Covid ont été guéris alors que beaucoup d'autres sont encore en réanimation? » Sans oublier ce grand moment de littérature: «J'espère que tu vas crever, grosse truie.»

Or, depuis un an, toute personne ayant besoin d'hyper-oxygénation, comme ce fut le cas pendant plusieurs jours pour la ministre de la Culture, est évidemment admise à l'hôpital, soignée et le plus souvent guérie sans qu'on lui demande sa profession, ni sa nationalité, peut-être même pas sa carte Vitale, et surtout pas le moindre centime à la sortie. Il y a suffisamment de choses qui marchent mal dans la gestion de la pandémie pour qu'on relève cet honneur français qui permet à tout le monde d'être soigné, en ville ou à l'hôpital, et même de faire un test PCR tous les deux jours sans savoir qu'il coûte 76 euros et qu'il est payant dans la plupart des pays du monde.

VRAI SUJET, MAUVAIS MOMENT

Une proposition de loi sur «le droit à une fin de vie libre et choi-

sie» devait venir devant l'Assemblée nationale le 8 avril. La «PPL», déposée par le député Olivier Falorni, du groupe «Liberté et territoires», stipule dans son article 1 que «*toute personne capable majeure, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, lui infligeant une souffrance physique ou psychique qui ne peut être apaisée ou qu'elle juge insupportable, peut demander à disposer d'une assistance médicalisée permettant, par une aide active, une mort rapide et sans douleur*».

Chaque législature voit ainsi des parlementaires déposer des propositions de loi visant à légaliser l'euthanasie. C'est un vrai sujet, qui divise les familles politiques comme les familles tout court en fonction des convictions philosophiques et religieuses de chacun. Il mérite un débat. Un vrai, comme d'autres sujets de société avant lui: la dépénalisation de l'avortement, l'abolition de la peine de mort ou l'instauration du mariage homosexuel.

Mais la discussion de la proposition de loi était inscrite en même temps que six autres «PPL» sur la reconnaissance du vote blanc, la vente et la consommation du cannabis, le respect éthique du don d'organes par nos partenaires européens ou «l'évolution statutaire de la collectivité de Corse afin de lutter contre le phénomène de spéculation foncière et immobilière dans l'île». Tous regroupés à l'Assemblée nationale dans le cadre de ce que le jargon appelle une «*niche parlementaire*», soit une journée où les groupes politiques disposent de la maîtrise de l'ordre du jour, habituellement réservée au gouvernement. Que les députés aient, parfois, le droit de choisir le sujet dont ils veulent débattre, c'est bien. Mais pas pour aboutir à cette situation qui a conduit les opposants LR à l'euthanasie, faute de mieux, à déposer des milliers d'amendements pour faire traîner les débats en longueur afin d'empêcher l'adoption du texte.

N'était-il pas également choquant de vouloir légaliser l'euthanasie alors que, depuis un an, des dizaines de milliers de personnes sont mortes du Covid-19 dans des conditions souvent lamentables, avec des mises en bière en coup de vent et des obsèques en catimini? Il convenait de légiférer, dit-on, pour garantir «*le droit à mourir dans la dignité*». Cette dignité, les morts du Covid-19 et leurs familles l'ont souvent attendue en vain. ■

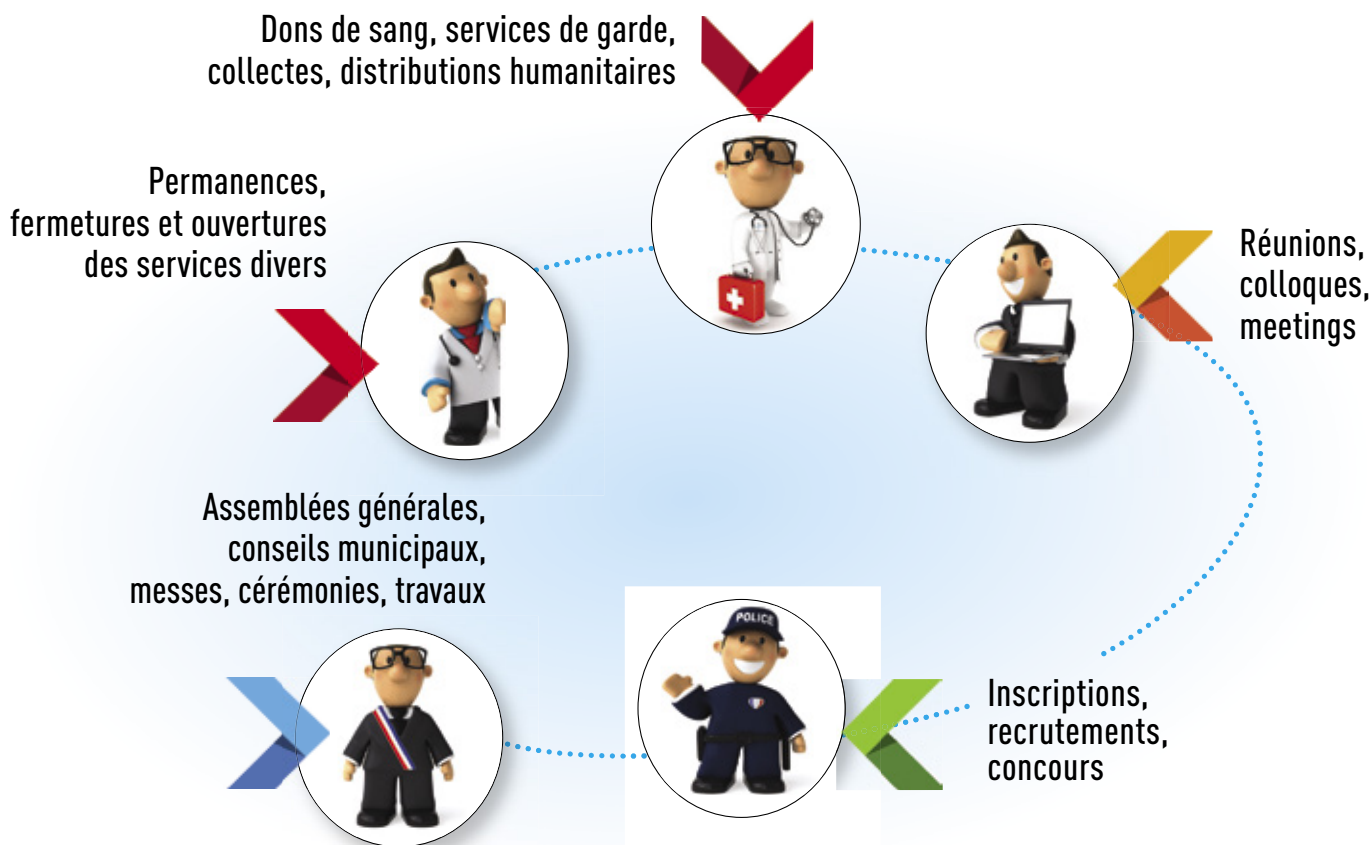
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

